

## Situation de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en France Mise à jour du 15 novembre 2024

### I. Départements avec foyer

Trois départements ont actuellement une zone de restriction due à un foyer en élevage : le Morbihan, les Landes et l'Allier.

Les quatre derniers foyers du Morbihan et des Landes ont été confirmés dans des élevages de canards vaccinés. La détection de l'infection a été réalisée dans le cadre de la surveillance post-vaccination. Tous les animaux ont été éliminés.

| DEPARTEMENT en statut infecté | Nombre de foyers | Date du dernier foyer (début de l'évènement) | Date théorique de recouvrement statut indemne |
|-------------------------------|------------------|--|---|
| MORBIHAN (56)                 | 4                | 01/11/2024                                   | 02/12/2024                                    |
| LANDES (40)                   | 2                | 13/11/2024                                   | 14/12/2024                                    |
| ALLIER (03)                   | 1                | 01/11/2024                                   | 09/12/2024                                    |

### Mesures sanitaires appliquées dans le zonage

Dès le stade de la suspicion, les mesures de gestion sanitaire sont appliquées au sein du zonage réglementaire UE (zone de protection ZP de 3 km et zone de surveillance ZS de 10 km autour de l'élevage) : abattage des volailles de l'élevage atteint (dans le jour suivant la confirmation du laboratoire national de référence - LNR), renforcement des mesures de biosécurité, recensement des élevages et interdiction des mouvements de volailles.

L'hypothèse principale de contamination de ces foyers est une contamination *via* la faune sauvage.

### II. Recouvrement de statut

Le département du Finistère est indemne depuis le 15/11/2024.

| DEPARTEMENT   | Date théorique de recouvrement du statut indemne |
|---------------|--|
| MORBIHAN (56) | 02/12/2024                                       |
| LANDES (40)   | 14/12/2024                                       |
| ALLIER (03)   | 09/12/2024                                       |